

**SÉANCE DU MERCREDI 26 MARS 2014**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Gabriel Willemin (PDC), président

Scrutateurs : Clovis Brahier (PS) et Gérard Brunner (PLR)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), David Balmer (PLR), Jean-Louis Berberat (PDC), Serge Caillet (PLR), Corinne Juillerat (PS), Maria Lorenzo-Fleury (PS), Marcelle Lüchinger (PLR), Emmanuel Martinoli (VERTS), André Parrat (CS-POP), Gilles Pierre (PS) et Bernard Tonnerre (PCSI)

Suppléants : Françoise Chaignat (PDC), Demetrio Pitarch (PLR), Marie-Françoise Chenal (PDC), Thierry Simon (PLR), Cédric Vauclair (PS), Murielle Macchi-Berdar (PS), Stéphane Brosy (PLR), Christophe Terrier (VERTS), Jean-Pierre Petignat (CS-POP), Jean Bourquard (PS) et Patrick Haas (PCSI)

(La séance est ouverte à 14 heures en présence de 60 députés et de l'observateur de Sorvilier.)

---

**Département des Finances, de la Justice et de la Police****12. Motion no 1079**

**Définir les conditions d'accès à la médiation dans le cadre des conflits impliquant des enfants**

**Maryvonne Pic Jeandupeux (PS)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose d'accepter la motion.

Au vote, la motion no 1079 est acceptée par 54 voix contre 1.

**13. Postulat no 339**

**Protection des mineurs (art. 308 CC) et mesures tutélaires concernant la gestion des droits de visite : où en est le canton du Jura ? Y a-t-il de nouvelles dispositions à prendre ?**

**Francis Charmillot (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 339 est accepté par 55 députés.

**Département de l'Economie et de la Coopération**

**14. Modification de la loi sur les droits politiques (réalisation de l'initiative parlementaire no 23) (première lecture)**

Au vote, l'entrée en matière est acceptée par 48 voix contre 8; l'initiative parlementaire no 23 est donc acceptée.

L'article 6 et le chiffre II, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, la modification de la loi est acceptée par 49 voix contre 8.

**15. Postulat no 340**

**Médecine du travail : se donner les moyens de notre ambition constitutionnelle !  
Raphaël Ciochi (PS)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose d'accepter le postulat.

Au vote, le postulat no 340 est accepté par 36 voix contre 19.

**16. Question écrite no 2624**

**Responsabilité des sous-traitants  
Géraldine Beuchat (PCSI)**

L'auteure n'est pas satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes**

**17. Motion no 1077**

**Un revenu déterminant unifié pour l'octroi des prestations sociales  
Françoise Chagnat (PDC)**

Développement par l'auteure.

Le Gouvernement propose de transformer la motion en postulat, ce que la motionnaire refuse.

Au vote, la motion no 1077 est acceptée par 56 voix contre 3.

**18. Interpellation no 817**

**Hôpital du Jura, site de Saignelégier : «touche pas à mes ambulances !»  
Jean Bourquard (PS)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

Vincent Wermeille (PCSI) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**19. Question écrite no 2626**

**Aide sociale et taxes communales  
Jean-Pierre Gindrat (PDC)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**20. Question écrite no 2628**

**L'unité d'hospitalisation psychiatrique pour adolescents de Moutier (UHPA) : quel avenir pour cette institution interjurassienne ?**  
**Christophe Schaffter (CS-POP)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**21. Question écrite no 2630**

**Télémedecine – certificats délivrés par téléphone : qu'en pense le Gouvernement ?**  
**Josiane Daepf (PS)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**22. Question écrite no 2631**

**Audit du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) dans le canton de Vaud : qu'en est-il dans le Jura ?**  
**Josiane Daepf (PS)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**23. Loi portant introduction de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la loi est adoptée par 55 députés.

**24. Motion no 1081**

**Achats tests d'alcool : aussi dans le Jura !**  
**Murielle Macchi Berdat (PS)**

**25. Interpellation no 819**

**SCAV : des compléments d'informations svpl !**  
**Yves Gigon (PDC)**

*(Ces deux points sont reportés à la prochaine séance.)*

La séance est levée à 16.10 heures.

Delémont, le 27 mars 2014

Le président :  
Gabriel Willemin

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître

Annexes : - Motions nos 1092 à 1095  
- Interpellations nos 820 à 823  
- Questions écrites nos 2644 à 2648  
- Résolution no 154